



APOSTOL

Mars 2024 - N° 183

Rouergue, Languedoc et Roussillon



EDITORIAL

par l'abbé Louis-Marie Berthe

Solidarité spirituelle

Plus que jamais, durant le temps du Carême, l'Eglise lance un appel à la conversion des cœurs ; elle presse ses enfants de travailler à leur salut, au salut de leurs âmes. Mais il s'agit de ne pas se méprendre et de ne pas entendre l'invitation dans un sens individualiste : « Sauve qui peut ! » ; « Tirons-nous de là comme nous pourrons ! ». Car un chrétien ne se sauve pas seul, il ne se sauve qu'en sauvant les autres. Pour cette raison l'appel de l'Eglise est général et le Carême revêt, à travers la liturgie de la pénitence et la discipline du jeûne et de l'abstinence, une dimension visible et sociale.

Il est une réalité, en effet, trop souvent méconnue et pourtant absolument certaine : la solidarité qui lie les hommes, les uns aux autres, dans le bien comme dans le mal. Elisabeth Leseur l'a exprimé dans une formule devenue fameuse : « Une âme qui s'élève, élève le monde ». Et on pourrait la compléter par son corollaire : une âme qui s'abaisse, abaisse le monde. Cette solidarité est un fait d'expérience : le mal est contagieux tandis que les bons exemples entraînent. Mgr Gaume notait : « *corrompre ou sanctifier nos proches et nos amis, par la seule influence de l'émanation mystérieuse qui s'échappe, même à notre insu, de nos vices ou de nos vertus : redoutable alternative ! grande responsabilité* » !

La solidarité spirituelle est aussi, et plus profondément encore, une réalité de notre foi, dont témoignent abondamment et de manière éclatante la vie des saints. Dans sa sagesse mystérieuse, en effet, Dieu a voulu faire dépendre de la grâce des uns, la grâce des autres. À la prière, aux sacrifices, aux bonnes œuvres du chrétien, les cataractes du Ciel s'ouvrent et arrosent de la grâce divine le cœur des hommes, baptisés ou non, pécheurs ou pas. Et Dieu compte assurément sur les âmes les plus saintes pour faire descendre sur les masses éloignées de lui, les grâces nécessaires à leur salut. Probablement sommes-nous, nous-mêmes, tantôt redevables des bonnes actions des autres et de la grâce qu'ils nous ont par là obtenue, tantôt causes, par notre vie bonne et nos mérites, de la grâce que d'autres ont reçue.

Cette immense responsabilité, un prêtre l'exprime ainsi : « *Le fidèle est le chef prédestiné d'une lignée d'âmes qu'il doit faire naître dans l'Eglise ou qu'il doit sanctifier. S'il déchoit, il laisse dans le néant ces êtres qu'ils devaient enfanter au Christ, ces fleurs qui devaient germer sur sa sainteté. Il appauvrit le royaume de Dieu. Il abaisse par sa médiocrité le milieu où il vit. Il est cause que la flamme diminue, que l'élan s'amointrisse autour de lui* ».



Le mot du fondateur

« Si quelqu'un observe mes commandements, je me manifesterai à lui ». Faire la volonté du Bon Dieu, se soumettre à la volonté du Bon Dieu, être dans l'obéissance, comme Notre Seigneur nous en a lui-même montré l'exemple. Si nous voulons suivre un jour Notre Seigneur sur le Thabor, suivons-le aussi dans son humilité, suivons-le dans sa Croix ; suivons-le dans son Eucharistie où il se cache humblement pour nous, comme il l'a fait sous le voile de son humanité.

Suivons donc Notre Seigneur dans son humilité, si nous voulons le suivre aussi dans sa gloire ».

Mgr Lefebvre

Reconnaître 6 réalités !

Après avoir rejeté quatre mythes, il faut absolument reconnaître six réalités et en vivre en profondeur. C'est pour Gary Chapman une question de vie ou de mort. Abordons ce mois-ci, si vous le voulez bien, les trois premières.

1^{ère} réalité : « je suis responsable de mon sort et de mon état d'esprit ». Le reconnaître. Si les difficultés sont inévitables, la détresse ne l'est pas. Mon attitude découle de ma manière d'envisager les choses. Elle dépend en grande partie de ce sur quoi je fixe mon attention. Une pensée négative engendre une autre pensée négative : par exemple, si vous vous focalisez sur le tragique de votre situation, elle le deviendra encore davantage ; mais insistez sur un point positif, et vous en découvrirez d'autres. Dans la nuit la plus noire d'un mariage malheureux brille toujours une petite lueur chancelante : fixez votre regard sur elle et elle finira par inonder la pièce de sa clarté. Déjà saint Paul enseignait cette pensée constructive : *« ne vous inquiétez de rien (avec exagération), mais en toutes choses, par la prière et la supplication, avec des actions de grâces, faites connaître à Dieu vos demandes...que tout ce qui est vrai, honorable, juste, pur, aimable, qui mérite l'approbation, qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de vos pensées »* (Phil 4, 6-8). Vivre dans le monde de la réalité objective, c'est assumer la responsabilité de l'attitude que nous adoptons. Dans des situations tout à fait identiques, ce qui fait la différence, c'est l'attitude. C'est le premier principe, source de maturité humaine et chrétienne. Y croire ! Le second lui est intimement associé.

2^{ème} réalité : « l'état d'esprit conditionne les actions (comportement et paroles) ». Si j'adopte un état d'esprit négatif, pessimiste, défaitiste, il se répercutera sur mon comportement et sur mes paroles qui seront négatifs, pessimistes, défaitistes : j'aggrave alors le problème au lieu de le résoudre ! En revanche, si je me mets à penser en termes optimistes, cela se verra dans mes paroles et dans mon comportement. Il se peut que je n'aie aucun moyen de modifier mon environnement : un conjoint critique, plein de reproches, égoïste, indifférent, coléreux,



négatif, paresseux, irresponsable, harceleur... Mais je suis pleinement responsable de ma façon de gérer cet environnement. Je peux maîtriser ma façon de le voir et par conséquent changer mon comportement vis-à-vis de lui. Ma façon de le voir déterminera ma façon d'agir. Les attitudes conditionnent les actions, et les actions influencent l'autre conjoint. Dieu merci. Y croire ! Cela nous amène alors à la troisième réalité !

3^{ème} réalité : « à défaut de pouvoir changer les autres, je peux les influencer ». Ces deux parties ne doivent jamais être séparées. La vérité que je peux influencer mon conjoint et que je le fais réellement est souvent ignorée. Comme nous sommes des êtres libres, personne ne peut nous obliger à changer nos pensées ou notre comportement ; mais comme nous sommes des êtres faits pour les relations, nous subissons nécessairement l'influence de ceux qui nous sont liés.

Cette réalité a des implications profondes. Un conjoint doit reconnaître qu'il ne peut pas changer son conjoint ; il ne peut pas l'obliger à renoncer à certains comportements, que nous jugeons mauvais ou inacceptables ou à en adopter d'autres (mais il peut modifier lui-même son attitude, voir 2^{ème} mythe). Il en va de même pour ses paroles ou ses pensées. Mais cette incapacité ne doit jamais être dissociée de la capacité de l'influencer. Ne sous-estimez pas trop facilement le fait que vous pouvez l'influencer en bien !

Tous les conjoints s'influencent mutuellement chaque jour par leurs attitudes : par exemple, si ignorer l'autre le pousse à l'animosité, l'attention encourage naturellement la bienveillance ; si la défiance pousse à la colère, la confiance suscite l'appréciation. Cette réalité de votre influence réciproque s'exerce tous les jours. Chaque action et chaque parole influencent votre conjoint, pour le meilleur comme pour le pire. Quand on est fermement décidé à adopter une attitude constructive suivie de décisions bienveillantes, le changement chez l'autre peut être radical jusqu'à faire dire : « j'ai peine à y croire ». Ce fait bien réel de l'influence exercée est riche de promesses pour tous les ménages en difficulté. Il ouvre des portes. Le vouloir et y croire !

Les trois réalités suivantes feront l'objet de notre prochain article. D'ici là, prier, réfléchir et mettre en pratique !

Le manteau de Jésus

Comme ses contemporains, Jésus portait habituellement, au-dessus de la tunique, un manteau, probablement blanc à raies brunes : le vêtement le plus lourd qui recouvrait l'essentiel du corps, en guise de pardessus, mais qui pouvait être contre-indiqué pour certaines activités. On le retirait pour les travaux des champs - « que celui qui sera dans les champs ne revienne pas en arrière pour prendre son manteau » (Mt 24, 18) -, pour courir, tel l'aveugle de Jéricho qui s'élança vers Jésus pour lui demander de recouvrer la vue - « il rejeta son manteau et bondissant vint vers Jésus » (Mc 10, 50). Dans l'évangile de saint Jean, Jésus retire son manteau pour laver les pieds de ses disciples.

Mais quand il marche sur les routes de Palestine, Jésus en est revêtu et plusieurs fois, il est question des franges de son manteau que les malades cherchent à toucher pour être guéris (Mt 9, 20 ; 14, 36). Ces franges étaient prescrites par la Loi : « Tu mettras des franges aux quatre côtés du vêtement dont tu te



couvriras » (Dt 22, 10) afin de se rappeler des commandements de Dieu. Et l'évangile précise que les pharisiens, pour être remarqués des hommes, « rallongent leurs franges » (Mt 23, 5).

Pour briser le cercle vicieux de la loi du talion - œil pour œil, dent pour dent - Jésus utilise une comparaison vestimentaire : « à celui qui te frappe sur une joue, présente encore l'autre ; et à celui qui t'enlève ton manteau, n'empêche pas (de prendre) aussi ta tunique » (Lc 6, 29). Un voleur, logiquement, saisissait d'abord le vêtement de dessus. D'une autre manière, Jésus connaîtra lui-même ce dépouillement, du manteau et de la tunique, au cours de sa Passion. Il est dépouillé de ses vêtements d'abord pour être flagellé, puis une deuxième fois pour être recouvert d'un manteau de soldat, écarlate - une manière de tourner en dérision la royauté que Jésus affirme posséder, la pourpre étant la couleur de l'empereur -, une troisième fois avant d'être crucifié. Dans l'*Apocalypse*, Jésus apparaît « revêtu d'un vêtement teint de sang » (Ap 19, 13). Le rouge de la dignité royale est aussi celui du sang, car c'est par la Croix que Jésus règne.

COMPRENDRE LA LITURGIE

par l'abbé Lionel Méry

La sacristie

« *Ite, missa est* » signifie « Allez, vous pouvez vous retirer ». C'est le renvoi de la foule réservé autrefois aux messes solennelles à grand concours de fidèles. Le diacre chante cette formule empruntée au vocabulaire militaire romain (*missa* = congé). Les autres prières, y compris la bénédiction, s'ajoutèrent au fil des siècles avant la fin de la messe pour être codifiées par saint Pie V, ce qui donne l'impression de retenir les fidèles après leur avoir dit : « Allez ». Toutefois les auteurs du Moyen-âge ont fait le lien avec l'Ascension du Seigneur, où Jésus renvoya ses disciples : « Allez, enseignez toutes les nations » et ensuite les bénit tandis qu'Il s'élevait.

La bénédiction, d'abord réservée au pape ou à l'évêque, se donnait aux fidèles tout au long du chemin de retour vers la sacristie. Vers le XII^{ème} siècle, l'évêque donne une bénédiction solennelle depuis l'autel. Puis il part en procession. Par erreur liturgique, des prêtres ont cru devoir faire la même chose et se sont mis à bénir les fidèles après l'*Ite missa est*. L'erreur est devenue une



règle mais, après saint Pie V, le pape Clément VIII précisa que le prêtre doit bénir plus simplement que l'évêque à qui il appartient de bénir ses fidèles.

Le retour en sacristie est une procession plus ou moins solennelle selon les cas. Le long du parcours l'évêque bénit les fidèles qui, en se signant, mettent un genou à terre. Pour la procession du prêtre et son servent, les fidèles marquent seulement leur respect en se levant. La coutume n'est pas obligatoire de s'incliner au passage du prêtre. Il faut proscrire les inclinations profondes et démonstratives.

L'abbé Daniel Joly, dans son gros livre (largement plagié ici) *La messe expliquée aux fidèles*, termine en décrivant le retour du célébrant de la messe à la sacristie « où il récite privément le Cantique des trois enfants [dans la fournaise] comme action de grâce pour la sublime action qu'il vient d'accomplir ». Cette indication suffit pour avertir les fidèles de respecter le recueillement du prêtre à la sacristie, avant et après la messe. Ce n'est ni le lieu, ni le moment d'aller entretenir M. l'abbé d'affaires terrestres, alors qu'il est encore tout rempli du mystère céleste. La sacristie est donc le lieu où commence et se termine l'office de la messe.

Formez le carré !

Le 21 juillet 1798, Napoléon, devant 6 000 cavaliers mamelouks aux Pyramides, emploie la tactique du carré d'infanterie. Celle-ci est une formation fermée qui permet de faire face à l'ennemi dans toutes les directions. Les charges de cavalerie se heurtent alors à un mur de feu et de baïonnettes quasi infranchissable. C'est alors la victoire ! Nous voici dans le temps du Carême, temps de former en nous ce carré spirituel afin de lutter, de tous les côtés, contre nos péchés et mauvaises inclinations.

Pour cela il nous faut prendre des résolutions. Mais que choisir ? Là est tout le problème, et certains passeront leurs quarante jours de carême à chercher que choisir... Perte de temps et surtout perte de grâce !

De même que le carré d'infanterie est constitué de trois rangs de soldats, de même les auteurs spirituels nous exposent trois axes pour mener à bien ce combat pour la sainteté : les bonnes œuvres, la prière et la pénitence. Nous nous attarderons peu sur les deux premiers, afin de nous consacrer tout particulièrement à la pénitence souvent mal comprise.

Les bonnes œuvres peuvent se traduire en efforts envers les personnes qui nous sont les plus désagréables et nous provoquent de l'urticaire rien qu'en les voyant. Également en visitant les personnes seules ou malades, le principe étant de nous oublier pour penser au prochain, par amour pour Dieu. Un regain de prière est également fort conseillé en cette période : c'est le deuxième rang du carré ! Tout d'abord reprendre notre régularité sans faille de nos prières quotidiennes (prière du matin et du soir, examen de conscience et chapelet, en famille si possible). À cela nous pouvons ajouter la messe en semaine, le chemin de croix, la lecture spirituelle ou d'autres exercices de piété que notre devoir d'état nous permet.

Arrivons maintenant à la pénitence. Beaucoup de chrétiens pensent que celle-ci consiste uniquement au bol de riz par jour pendant 40 jours ! Le Carême n'a pas pour but de nous faire maigrir mais de nous faire grandir en sainteté ! Ne réduisons pas la pénitence à l'aspect purement alimentaire pour oublier son but, qui est d'abord et avant tout, de détruire nos vices et inclinations

mauvaises afin de nous unir davantage à Notre Seigneur.

Dans cet objectif il existe une pénitence qui peut nous être bénéfique. À l'heure où les Français passent 2h30 chaque jour sur internet en 2023 (4h pour les 14-25 ans), nous examiner nous-mêmes sur cette consommation peut nous être grandement profitable, afin de passer 2h30 de plus dans la prière, la lecture spirituelle, l'étude du catéchisme ou tout simplement notre devoir d'état bien fait ! Pour cela, n'utiliser son smartphone que lorsque c'est requis pour le devoir d'état et c'est tout. Le reste du temps, le poser loin ou l'éteindre. Pénitence ! Face à celle-ci, certains préféreront peut-être encore le bol de riz par jour... disant que cela est trop difficile pour eux. Justement, c'est une raison de plus de s'y accrocher jusqu'au bout ! Comme toute drogue, il faut diminuer la dose progressivement. De même pour le smartphone, il faut apprendre, petit à petit, à s'en servir au minimum.

Imaginons ce que nous dira Notre Seigneur lors de notre jugement : « *Comment as-tu utilisé le temps sur cette terre ?* » Nous devons rendre compte de chaque minute perdue sur les écrans. Il est possible que Dieu nous dise : « *Tu feras autant de temps de purgatoire que tu as perdu du temps sur ton téléphone !* », ça pourrait vite chiffrer, puisqu'en 2023, avec une moyenne de 2h30 par jour,

nous arrivons déjà à un total cumulé de 38 jours par an. Le jeu n'en vaut pas la chandelle, au Purgatoire, celle-ci brûlant fortement !

De plus que dire de toutes ces âmes tuées à cause des péchés si facilement accessibles avec cet appareil ? Et cela, dès le plus jeune âge. Chers parents, prenez conscience du danger réel du smartphone, et faites tout pour préserver l'âme des membres de votre famille, même s'il faut prendre des dispositions parfois radicales ! L'adolescent, d'abord en colère de perdre son portable, vous bénira une fois adulte d'avoir été préservé de cette marée immonde ! Pour les aider dans ce combat, montrez-leur l'exemple dans l'utilisation raisonnable de cet appareil, qui doit rester au rang de l'outil et non du loisir.

C'est par notre générosité durant ce Carême que Dieu nous donnera la force de maintenir fermement le carré, remportant ainsi la victoire à Pâques !



Le quatrième vœu

Dans le diocèse de Saint-Papoul, en un lieu appelé la *Mas des Saintes Puelles*, près de Castelnaudary, aujourd'hui diocèse de Carcassonne, naquit en l'an de grâce 1189, saint Pierre de Nolasque : celui qui restera connu pour avoir fondé l'Ordre de Notre-Dame-de-la-Merci pour le rachat des chrétiens captifs aux mains des Barbaresques. L'Ordre au quatrième vœu !

Après s'être engagé à la suite de Simon, comte de Montfort, général de la croisade contre les Albigeois, Pierre partit en Espagne, chargé de l'éducation de Jacques d'Aragon. Loin des plaisirs de la cour, il vivait retiré dans un hôtel que le roi lui avait donné, se donnant à la prière, à l'étude des saintes Écritures et aux exercices de la pénitence.

Son âme fut touchée du sort de tous ces chrétiens captifs des Barbaresques qui gémissaient sous une si misérable servitude. Il s'engagea alors avec quelques personnes de sa connaissance à faire une sainte alliance sous le nom de Congrégation de la sainte Vierge pour travailler à la rédemption des esclaves et à former un fonds d'aumônes qui serviraient à cet usage. La Sainte Vierge Marie lui apparut pour lui confirmer son désir : *« Je suis la Mère de Dieu, qui ai porté le premier Rédempteur du monde, et qui veux avoir parmi les chrétiens une nouvelle famille qui fasse en quelque façon le même office pour l'amour de mon Fils en faveur de leurs frères captifs »*. C'est ainsi que l'Ordre fut approuvé officiellement, ajoutant aux trois vœux de religion un quatrième, par lequel ils s'obligèrent d'engager leurs biens et leurs propres personnes, quand il serait nécessaire, pour la délivrance des prisonniers !

Fort de sa vocation, Pierre alla premièrement au royaume de Valence, occupé pour lors par les Sarrasins : bien loin d'y trouver le mépris que son humilité lui avait fait espérer, il n'y reçut que de l'honneur, revenant aussitôt à Barcelone avec un grand nombre de pauvres innocents, que le malheur avait réduits en servitude. À peine revenu, on le vit repartir pour une nouvelle quête allant au royaume de Grenade. Il retira des mains des infidèles, dans ces deux expéditions, environ quatre cents esclaves. Si sa charité remplit les captifs de consolation,

elle ne causa pas moins d'étonnement aux adeptes de Mahomet à qui il prêchait généreusement les vérités chrétiennes et les mystères de notre religion. Un jour, dans le port d'Alger, un pirate barbaresque ramena de sa course une frégate remplie de prisonniers chrétiens. Le saint lui proposa une forte somme pour les racheter, mais cela ne suffisait pas au maure, qui permit à Pierre de retourner chez lui chercher l'argent manquant mais à la condition de laisser comme gage le religieux qui l'accompagnait. Le religieux accepta, fort de son quatrième vœu ! Le pirate, désireux de garder non seulement l'argent mais les esclaves, fit mettre deux barques à l'eau : dans l'une, qui faisait eau de tous côtés, il fit embarquer le Père, avec ordre donné aux matelots, dès qu'ils seraient en pleine mer, de l'abandonner sans voiles ni gouvernail et de feindre au retour que la tempête avait perdu le vaisseau où était le chrétien. Son ordre fut exécuté, mais c'était oublier l'aide de Dieu... L'orage cessa et saint Pierre, faisant mât de son corps et voile de son manteau, traversa la mer pour débarquer à Valence, provoquant la stupeur des habitants ! Pouvant ainsi mener à bien sa mission, récoltant l'argent pour le rachat des captifs.

Les années passent, jusqu'au jour où saint Pierre fut atteint d'une grave maladie. Voyant sa mort arriver, il fit appeler tous les frères et leur dit qu'il avait deux grâces à leur demander : l'une, de lui pardonner le mauvais exemple qu'il leur avait donné et sa négligence dans le gouvernement de l'Ordre ; l'autre qu'ils élussent en sa place un supérieur, afin qu'il pût mourir avec le mérite de l'obéissance. Les religieux obéirent et élurent un nouveau général pour la conduite de l'Ordre.

Enfin, la nuit de Noël 1256, se munissant du signe salutaire de la sainte croix, Pierre expira en la présence de ses frères, âgé de cinquante-neuf ans.

On ne peut dire le nombre de captifs que ces saints rédempteurs ont tirés des fers ; des chrétiens ébranlés qu'ils ont soutenus, fortifiés et animés au martyre ; des idolâtres qu'ils ont éclairés de la lumière de l'Évangile et des pécheurs qu'ils ont convertis.

Saint Pierre de Nolasque, priez pour les chrétiens persécutés dans le monde.

Notre-Dame d'Afrique, priez pour la conversion des musulmans, des juifs et de tous les autres infidèles.



Pierre de Castelnau

Une voix pour proclamer la Vérité au temps des chiens muets

La lutte contre le catharisme, si elle fut très forte du côté de Béziers, de Carcassonne et de Toulouse, si elle eut ses champions, tels Saint Dominique et ses frères, doit cependant au sacrifice d'un fils de Montpellier la réaction saine des seigneurs - du bras séculier - pour endiguer un mal qui ruinait aussi bien la foi catholique que la société médiévale.

Que savons-nous de cette belle figure de Pierre de Castelnau ? Chanoine de la cathédrale de Maguelone, il y est nommé archidiacre en 1199. En 1201, il décide de se retirer dans l'abbaye cistercienne de Fontfroide et de devenir moine. En 1204, le pape Innocent III le nomme légat pontifical avec mission de « ramener les Albigeois à la foi chrétienne ». Sa légation reçoit aussi petit à petit les pleins pouvoirs pour ramener à leurs devoirs les évêques, abbés et seigneurs qui restaient trop souvent muets face à l'hérésie, quand ils n'en étaient pas complices !

Pourquoi ce choix, alors que Pierre de Castelnau vient de cette partie du Languedoc qui est peu touchée par l'hérésie? Le souverain pontife reconnaissait qu'il était « capable d'exhorter dans la saine doctrine et de confondre les contradicteurs ». En cette qualité de légat pontifical extraordinaire, avec plusieurs de ses frères, Pierre tente vainement d'endiguer l'hérésie cathare dans le Midi de la France. Les appuis légitimes qu'il recherche du côté des prélats en place et des nobles font défaut.

En 1206, ces moines itinérants sont rejoints par Saint Dominique, futur Père des Prêcheurs, qui leur propose un nouveau mode d'action : ils entreprennent d'annoncer l'Évangile à la manière des Apôtres, en se déplaçant à pied et en observant la pauvreté. Les résultats des conversions sont bien meilleurs. Oui, mais notre légat castelnauvien, s'il parle bien, a aussi l'art de concentrer sur lui toute l'hostilité de ses ennemis ! Il est souvent

menacé de mort. Saint Dominique conseille à Pierre de Castelnau de s'éloigner pour quelque temps, ce qu'il fait. Il se consacre alors à mener à bien un autre grand dessein, où la politique et les armes viendraient appuyer une action religieuse.

Le catharisme est un véritable cancer social profond et généralisé que ne peut guérir la seule médecine spirituelle, si pure et si bien administrée qu'elle soit. Dans ce but, Pierre de Castelnau tente d'obtenir enfin l'appui de la noblesse locale pour lutter contre l'hérésie. Un accord est trouvé et signé en mars et avril 1207 avec les seigneurs de Provence. Le comte de Toulouse, Raymond VI, se dérobe. Ce dernier n'est guère un modèle de vertu ! On a pu lui reprocher - entre autres méfaits - maintes exactions contre les hommes d'Église et les abbayes de son fief. Alors, usant de ses pouvoirs, le légat pontifical l'excommunique en mai 1207 et jette l'interdit sur ses terres. Pour régler le différend, les deux hommes se retrouvent à l'abbaye de Saint-Gilles.



Mais la rencontre est un échec, et à quelque temps de là, alors qu'il se préparait à passer le Rhône, Pierre de Castelnau reçoit dans le dos un coup de lance d'un officier de Raymond VI. Il garde assez de connaissance pour réciter le *Confiteor* et pour pardonner à son bourreau. Nous sommes le 15 janvier 1208.

Ce meurtre déloyal indigné d'autant plus le peuple chrétien qu'il est en même temps un sacrilège et un crime de lèse-majesté, Pierre de Castelnau étant prêtre et légat pontifical. L'indignation publique décide la Croisade des Albigeois encore en suspens, et à laquelle, bon gré mal gré, le comte Raymond VI lui-même dut participer après avoir fait amende honorable et obtenu la levée de l'excommunication.

Pierre de Castelnau est enterré dans l'abbaye de Saint-Gilles. Innocent IV le déclara martyr et le béatifia. Sa mémoire est célébrée le 5 mars dans le diocèse de Montpellier.

CHRONIQUE DU PRIEURÉ ET DE NOS CHAPELLES

À Narbonne, le samedi 20 janvier, 17 fidèles ont assisté à la troisième conférence de l'année sur le « Notre Père » et 9 jeunes au topo du soir sur le linceul de Turin ; ce même jour, c'était le « samedi-ménage » après un bon déjeuner très convivial qui comptait 15 convives !



Après la solennité de la Chandeleur, qui a été célébrée le dimanche 4 février dans toutes nos chapelles, les abbés Berthe et Perret du Cray s'absentent la semaine suivante pour une session d'études, près de Châteauroux.

À leur retour, le lundi 12 février, la façade de l'église du prieuré (et par la même occasion, l'ancienne fontaine du parvis) subit un nettoyage et un traitement professionnels, qui lui rendent sa couleur et son éclat d'origine. Exposée plein nord, elle souffre - plus que les autres côtés - des intempéries et de l'humidité.

Mercredi 14 février, mercredi des cendres : pour cette entrée solennelle en Carême, les fidèles viennent, nombreux, assister à l'imposition des cendres. Notre chapelle, près de Millau bénéficie aussi, pour la première année, de cette cérémonie.

Pour le premier dimanche de Carême, une instruction sur le combat spirituel, donnée par l'abbé Berthe, tente de stimuler les fidèles pour un pieux et généreux Carême.



Dans la semaine du lundi 19 au vendredi 23 février, l'abbé Foutel est absent du prieuré : il prêche une petite retraite dans le prieuré voisin de Caussade à des élèves de troisième et de seconde. Le cercle des jeunes est animé, exceptionnellement, par l'abbé Berthe qui propose à leur réflexion le sujet suivant : « Comment évangéliser »?

Samedi 24 février la journée mensuelle « Travaux et ménage » de Fabrègues voit un bon nombre de participants, de 2 à 80 ans, avec de nouvelles têtes... et de nouvelles compétences ! L'affiche de recrutement a même permis de faire venir une fabrégquoise, qui a découvert par la

même occasion le prieuré. La nouvelle direction de ces journées, assurée depuis septembre par M. et Mme Alonso, ouvre ainsi une nouvelle page de cet événement historique du prieuré. Et le repas de qualité offert à midi, objet de tous les soins, nous fait voyager à travers le monde entier : pour le samedi des Quatre-Temps, un plat Hawaïen, le *Poke Bowl*, a vite fait oublier l'abstinence du jour !



LES ANNONCES DU PRIEURÉ



Ceci a été trouvé dans la corbeille d'une quête faite à Fabrègues...
Espérons que cela avait été préparé avant la messe !

C'est, en tout cas, l'occasion de lancer la campagne pour

le denier du culte 2024

Des enveloppes ont été mises à votre disposition dans toutes les chapelles. Elles peuvent être rendues tout au long de l'année. N'oubliez pas que le prieuré ne vit que de vos dons et de votre générosité !

Un immense merci d'avance !

A reçu le sacrement de baptême

En l'église du Christ-Roi à Perpignan

Le dimanche 4 février, Esther Pailhiez

Un peu d'humour...

Un curé fait son catéchisme sur le miracle. «Voilà mes enfants, votre père monte sur le toit, tombe et ne se fait rien ; qu'est-ce que c'est, ça ? » Un enfant lui répond : « Ah ça, c'est du hasard ! » « Bon, reprend le curé, votre père remonte sur le toit, retombe encore une fois et ne se fait encore rien ; alors, qu'est-ce que c'est, ça ? » Un autre enfant lui répond : « ça, c'est de la chance alors ! » Un peu dépité, le curé revient à la charge : « bon, mes enfants, voilà que votre père remonte une troisième fois sur le toit, et il retombe, et pour la troisième fois ne se fait rien ; alors là, quand même, qu'est-ce que c'est, ça ? c'est un..., un... » . Et un troisième enfant lui répond : « c'est une habitude ! c'est une habitude » !

Prieuré Saint-François-de-Sales de la Fraternité Saint-Pie X

1, rue Neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues

09 81 28 28 05 - 34p.fabregues@fsspx.fr

<https://laportelatine.org/lieux/prieure-saint-francois-de-sales-fabregues>



Autour de Montpellier	En Aveyron	À Narbonne	À Perpignan
Église Notre-Dame de Fatima 1, rue neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues	Ancienne école de Nuces Hameau de Nuces 12 160 Moyrazès	Église Notre-Dame de Grâces 12, rue de Belfort 11 100 Narbonne	Chapelle du Christ-Roi 113, avenue Maréchal Joffre 66 000 Perpignan Tél : 07 69 99 58 43
Chapelle Notre-Dame de la médaille miraculeuse Rue de la chapelle 34 000 Lattes	Chapelle du Sacré-Coeur Château de Cabanous 12 100 Saint-Georges-de-Luzençon		
Contact : abbé Louis-Marie Berthe, Prieur louismarie.berthe@gmail.com	Contact : abbé Haudouin Foutel 07 81 89 24 93 h.foutel@fsspx.email	Contact : abbé Laurent Perret du Cray 06 40 97 21 38	Contact : abbé Lionel Héry 06 33 69 78 08 (urgence sacramentelle)
Cours Saint-Dominique Savio 1, rue neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues Contact : Sœurs dominicaines de la congrégation de Fanjeaux 04 67 02 42 97		Ecole Notre-Dame du Mont-Carmel 12, rue Ampère 66 000 Perpignan Contact : abbé Laurent Perret du Cray 06 40 97 21 38	